



Litige avec bailleurs social

Par **Miser eddy**, le **20/11/2016** à **04:10**

Bonjour,

Je voudrais savoir : on m'a coupé le courant il y a trois mois car j'avais une grosse facture. Mon bloc va être démoli ce qui fait qu'il se vide et ce dégrade. Comme c'est vide, on squat mon palier à 15 personnes ou + tout les soirs. J'ai remarqué qu'ils se branchaient sur les parties communes pour jouer à la play. Bref, j'ai trouvé du boulot, il faut bien que je me lave et tout, donc je me branche pendant 1 h le soir et je débranche. Qu'est-ce que je risque ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **20/11/2016** à **07:37**

Bonjour,

Un classement de l'immeuble par un arrêté de péril donc une expulsion manu-militari par les FDO pour démolition de l'immeuble et cette expulsion n'a rien à voir avec les problèmes de branchement, de squatt, etc.

Par **Miser eddy**, le **20/11/2016** à **12:37**

Merci de votre réponse